

## Bilan de compétences et projet professionnel

Elèves en dernière année du cycle ingénieur

Tous les élèves de l'Isep doivent élaborer leur projet professionnel et le présenter devant un jury à la fin de leurs études. L'objectif est d'amener chaque élève à s'interroger sur soi-même tout au long du cycle ingénieur et à construire un projet pour son début de carrière en s'appuyant sur ses compétences acquises, ses préférences, ses goûts et sa volonté.

Dans ce cadre, une série d'ateliers est organisée pendant les 3 années d'études pour aider les élèves dans leur réflexion. Lors de la première année, l'accent est mis sur la réalisation du CV. En deuxième année, chaque élève doit remettre, dans le cadre de son stage, une déclaration de compétences : une auto-évaluation de ses acquis par rapport aux objectifs fixés dans le programme. Enfin, en troisième année, l'élève doit réaliser un bilan de compétences et définir son projet professionnel.

Ce document décrit le travail demandé (et les modalités d'évaluations) dans le cadre du bilan de compétences et projet professionnel, qui donne lieu à un rapport de quelques pages et une soutenance d'une vingtaine de minutes devant un Jury composé d'un cadre « Ressources Humaines » venant d'une entreprise partenaire de l'Isep et d'un ancien élève diplômé de l'Isep. La participation des entreprises et des anciens diplômés de l'Isep à ces soutenances est une bonne opportunité pour tous de rencontrer des élèves qui sont sur le point de choisir leur premier emploi.

### Cahier des charges du rapport

Chaque élève doit rédiger un document 6 pages (hors page de titre, sommaire, annexes éventuels...) composé des parties suivantes :

#### 1. Bilan de compétences et projet professionnel (4 pages)

- Dans le **bilan de compétences** l'élève dégage de l'ensemble des situations rencontrées tout au long de son cursus toutes les preuves confirmant le développement des compétences transversales et spécifiques du référentiel de compétences ISEP. L'élève doit également repérer les écarts par rapport à ce qui est attendu et les analyser.
- Dans le **projet professionnel**, l'élève s'appuie sur le bilan de compétences afin de réfléchir à sa situation actuelle et de cerner son profil personnel pour se projeter dans le futur proche. L'élève expose ses projets à court et moyen terme avec des éclairages sur la finalité des choix effectués.
- Il est recommandé à l'élève de valoriser ses points forts et de réfléchir à ses points faibles, d'apprécier les risques qui pèsent sur son projet professionnel et les opportunités qui s'offrent à lui, d'être vigilants sur la cohérence du projet entre ce qu'il est et ce qu'il veut, et par rapport au marché du travail.

#### 2. CV (1 page)

#### 3. Descriptif du poste visé à la sortie de l'Isep (1 page)

Bien évidemment, ce rapport doit être concis, précis, lisible et bien structuré, écrit en langue française ou anglaise de niveau professionnel.

**Le rapport est à rendre sur Moodle le lundi 26/05/2024 à 12h afin qu'il puisse être transmis aux membres du jury.**

# Cahier des charges de la soutenance

La soutenance se déroule devant un jury composé d'un *alumnus* de l'ISEP et d'un cadre RH d'une entreprise partenaire en suivant l'organisation ci-dessous.

Durée	Déroulement
10 min	<p><b>Présentation</b></p> <p>Le jury écoute l'élève sans interruption et prépare les questions à lui poser</p> <p>L'élève se présente et présente son cursus</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il expose synthétiquement son bilan de compétences en insistant sur les preuves étayant leur acquisition et le degré de leur développement</li><li>- Il présente son projet professionnel et argumente ses choix en rapport avec ses acquis et sa personnalité</li><li>- Il dégage ses points forts et met en perspectives les compétences à développer en vue de réaliser son projet</li><li>- Il présente en conséquence son CV et le descriptif du poste qu'il vise à la sortie de l'école.</li></ul>
5 min	<p><b>Échanges avec le jury</b></p> <p>Le Jury interroge l'élève sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La cohérence de ses choix durant le cursus</li><li>- Le degré de développement de ses compétences</li><li>- Les preuves apportées et leur validité</li><li>- La cohérence de son projet professionnel</li><li>- L'adéquation de son CV</li></ul>
5 min	<p><b>Délibération</b></p> <p>L'élève se retire à la demande du Jury, qui délibère.</p>
5 min	<p><b>Retours</b></p> <p>Le Jury communique ses appréciations à l'élève.</p>

## Évaluation

Le Jury de soutenance évalue non seulement l'exercice même de la soutenance et du rapport mais aussi la pertinence et la corrélation entre le bilan de compétences et le projet professionnel exposés par l'élève. Le jury évalue le niveau atteint par l'élève sur chacun des critères ci-dessous.

- Rapport et soutenance
  - **Rapport : Respect du cahier des charges** (Bilan de compétences, projet professionnel, CV, poste visé à la sortie)
  - **Rapport : Qualité rédactionnelle** (lisibilité, syntaxe, orthographe)
  - **Soutenance : Respect du cahier des charges** (Structure de l'exposé, équilibre des différentes parties, durée d'exposition)
  - **Soutenance : aisance à l'oral, audibilité, débit et tonalité adaptés au discours, expression non verbale** (gestuelle, occupation de l'espace, maintien de l'intérêt de l'auditoire)
  - **Soutenance : Qualité des supports** (pertinence des documents et éléments exposés, usage de différents supports : ppt, vidéo, démonstration)
  - **Soutenance : Clarté et structuration de l'exposé, esprit de synthèse**

- **Soutenance : Qualité du dialogue avec le jury** (réactivité, sens de l'écoute, pertinence des réponses aux questions posées)
- Bilan de compétences
  - **Vue rétrospective de l'ensemble du cursus à l'Isep**
  - **Interprétation des choix faits lors du cursus** : parcours, stages/apprentissage, expérience à l'international, engagement personnel et activités associatives...
  - **Pertinence et validité des preuves** attestant des compétences acquises et de leur niveau de développement.
- Projet professionnel
  - **Degré de cohérence et de réalisme** du projet au regard des acquis (niveau de développement des compétences acquises) et des potentialités de l'élève (compétences à développer)
  - **Validité de l'argumentation**
  - **Adéquation du CV et du poste visé au sortir de l'école**

Niveau	Commentaire
Non acquis	Absence complète de travail, ou incompréhension totale du travail demandé. Rapport non rendu dans les temps, ou absence à la soutenance.
Loin	Vraie déception par rapport à ce qu'on attend d'un futur ingénieur. Un travail noté uniformément « Loin » ne serait pas validé et devrait être refait.
Proche	Un travail noté uniformément « proche » est tout juste accepté et validé.
Très proche	Travail légèrement meilleur que le minimum permettant de valider.
Attendu	Le niveau « normal », le plus fréquent.
Au-delà	Ce niveau doit récompenser les 10 à 20% d'élèves clairement au-dessus des attentes qu'on exige d'un élève de l'Isep, sur ce critère.

#### Quelques remarques sur l'évaluation :

- En cas d'absence de CV ou de descriptif du poste visé dans le Rapport, le critère « Rapport : Respect du cahier des charges » ne pourra être évalué à un niveau supérieur à « Très proche » (voire « Proche » si les deux éléments sont manquants).
- En cas de rapport non rendu dans les temps, les critères « Rapport : Respect du cahier des charges » et « Rapport : Qualité rédactionnelle » seront évalués à « Non acquis ». Les autres critères pourront être évalués au vu de la soutenance uniquement.
- En cas d'absence non justifiée à la soutenance, tous les critères en lien avec la soutenance seront évalués à « Non acquis », les autres critères pourront être évalués sur la base du rapport uniquement.
- En cas de rapport non rendu ET d'absence non justifiée à la soutenance, la note de 0 sera attribuée à ce travail. En cas de rattrapage de ce travail, la note sera majorée à 10.